

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---:---:---:---:---:---:---:---

Séance du 11 décembre 2024

- :- :- :- :-

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Alban dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LAFON, Maire d'Alban.

Étaient :

Présents : Mrs. Bernard LAFON, André BERTRAND, Gislain ESPITALIER, Jacques ROUSTIT, Mmes Catherine FAGES, Anne-Laure FREZOULS, M. David HERMAND et Mme Aline ALIBERT.

Absents excusés : Mme Marlène ICHE, Mrs. Vincent CROUZET et Alain NOUAL.

Secrétaire de séance : M. Gislain ESPITALIER.

Nombre de membres du Conseil Municipal :

En exercice : 11 - Présents : 8 - Votants : 8 -

Date de la convocation : 3/12/2024 - Date d'Affichage : 3/12/2024.

- :- :- :-

Délibération n°57-2024

Objet : -Budget Annexe de l'Assainissement - ex. 2024 : Décision Modificative n° 1/2024.

M. le Maire expose à l'Assemblée que les crédits ouverts au budget annexe de l'assainissement, exercice 2024 nécessitent un ajustement en ce qui concerne l'état des immobilisations en cours. L'opération de reprise au compte de résultat d'une contribution attribuée en 2023, par le Conseil Départemental n'a pas été comptabilisée à ce jour. Cette contribution attribuée en 2023 par le Conseil Département du Tarn concernait l'opération n°25 « Etude Schéma Directeur Assainissement ».

Le Conseil Municipal,

-Où Monsieur le Maire en son exposé ;
 Et après en avoir délibéré,

-**DÉCIDE**, à l'unanimité, de procéder à l'augmentation des crédits ci-après sur le Budget annexe de l'Assainissement de la Commune, exercice 2024.

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à section investissement	822.00
Total D 023 : Virement à la section d'investissement	822.00
D 1391 : Subvention d'Equipement	822.00
Total D 040 : Opérations d'ordre entre section	822.00
R 021 :Virement section d'exploitation	822.00
Total 021 : Virement de la section de fonctionnement	822.00
R 777 : Quote part des subv. D'investissement	822.00
Total R042 : Opérations d'ordre entre section	822.00

COMMUNE D'ALBAN

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le 12/12/2024
ID : 081-218100030-20241211-57D2024-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme:

Le Maire: Bernard LAFON



Le secrétaire de séance

Gislain ESPITALIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>